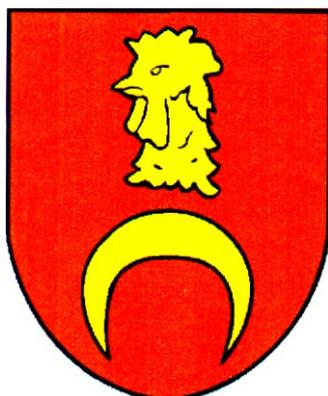


COMMUNE DE GUNDOLSHEIM

HAUT RHIN

NUMERO 78

JUILLET 2016



BULLETIN COMMUNAL

Sommaire :

Informations communales	2-3
Les finances	4-5
Informations du Syndicat d'Eau	6-7
L'analyse de l'eau potable	8-9
Informations diverses	10-12
La page des associations	13-18

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens

2016, est l'année de la transcription des lois Grenelle, ALUR et NoTRE d'un point de vue urbanistique pour notre territoire.

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) a été arrêté le 8 juin 2016, il sera soumis à enquête publique au courant de l'année, pour une approbation en Décembre 2016.

Gundolsheim met en accord son Plan Local d'Urbanisme avec le SCOT. Après vous avoir présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, une nouvelle réunion publique aura lieu pour présenter les zonages du nouveau PLU et le soumettre à enquête publique.

Les travaux engagés, rue Basse, Etroite et de la Lauch se sont déroulés sous la pluie, le comble pour qui veut séparer l'eau pluviale de l'assainissement. Ils se déroulent dans le respect du planning annoncé.

Les associations continuent d'innover, venez nombreux à leurs activités :

* L'Amicale Villageoise ajoute des activités :

Le cyclotourisme à compter de juin et

Le « CréAtelier » à compter de septembre pour les 6 – 11 ans.

* Les 9 et 10 Juillet, la nuit tricolore et le Marché aux Puces du FCG,

* Les 6 et 7 Août, Gundo'bylette, organisé par les Sapeurs Pompiers.

Emmenez votre bonne humeur en participant à la photo du village et de ses habitants.

**Bonnes vacances à toutes et à tous,
et bonne lecture.**

Didier VIOLETTE



La Commune à votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi et vendredi de 14 h à 19 h

mardi et jeudi de 14 h à 18 h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

MM. Didier VIOLETTE, Maire, Jean-Pierre DALLER et Dominique HUEBER, Adjoint au Maire, sont à votre disposition le lundi ainsi que le vendredi de 18 h à 19 h.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Suite à l'orage du 7 juin 2015, la commune a lancé une étude afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales aux abords du cimetière. Un réseau spécifique sera aménagé au bas de la rue du Ballon afin de récupérer toutes les eaux pluviales qui s'accumulent à cet endroit. La commune va faire l'acquisition d'un terrain à proximité afin d'y infiltrer ces eaux et ainsi, soulager le réseau d'assainissement, et préserver des inondations, les maisons du secteur.

AMÉNAGEMENT DE RUES

Les travaux d'aménagement des rues Basse, Etroite et de la Lauch sont en bonne voie.

La nouvelle conduite d'eau a été posée et toutes les habitations y sont raccordées.

Un réseau de collecte des eaux pluviales a été installé, une partie de ces eaux est dirigée directement vers la Lauch en passant par un système de décantation,

l'autre partie est infiltrée dans la nappe, également après décantation. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise TPV de Rouffach. Depuis quelques semaines, c'est

l'entreprise LRE d'Illfurth qui installe les réseaux secs (téléphone, électricité, éclairage public) en souterrain.

Après l'achèvement de cette deuxième phase, l'entreprise TPV reviendra sur le chantier pour poser les caniveaux et aménager la voirie.



Rue Basse : installation d'un système d'infiltration des eaux pluviales

SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le gouvernement a lancé un grand plan de soutien aux projets d'investissement des communes et il a fixé différents types d'opérations éligibles dont notamment : les travaux d'isolation des bâtiments communaux, le remplacement des convecteurs électriques par des convecteurs radiants ou la mise en accessibilité des ERP (établissement recevant du public). Compte tenu des projets en cours, plusieurs aides ont été sollicitées dans ce cadre pour l'isolation de la toiture de la salle des fêtes, le remplacement des convecteurs électriques de la mairie, l'accessibilité des bâtiments communaux (remplacement des portes d'entrée de la mairie et mise aux normes des sanitaires de la mairie et de la salle des fêtes).

HALTE AUX DÉJECTIONS CANINES

Afin de préserver la propreté du village, chaque citoyen possédant un chien se doit de lui apprendre la propreté et de respecter les mesures d'hygiène. Les lieux publics, notamment la place de la mairie et celle de l'église, sont quotidiennement souillés par des déjections de chiens dont les propriétaires se soucient peu de la propreté de ces lieux. Des propriétés privées non closes sont également concernées par ces souillures. L'incivisme de quelques personnes induit des accidents, des odeurs, des soucis d'hygiène ainsi qu'une dégradation évidente du cadre de vie. Un effort s'impose d'autant plus que des distributeurs de sachets canins sont disponibles près des conteneurs à verre et près de l'aire de jeux de l'école.



Sur la place de la mairie les déjections sont quasi quotidiennes

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Lors de l'opération géraniums organisée par la commune au mois d'avril, 2 000 plants de géraniums et plus de 80 sacs de terreau ont été distribués par les conseillers municipaux et les agents techniques. Par ailleurs, la commune a fait des efforts supplémentaires afin de fleurir le village et de le rendre plus accueillant. C'est ainsi que plus de 40 m³ d'eau ont été nécessaires à l'arrosage durant l'année 2015 et 18 passages du désherbeur thermique ont été effectués au cimetière. Merci à tous les habitants qui, par leurs fleurissements, ou par des gestes réguliers d'entretien des habitations, des dépendances ou des trottoirs, contribuent à l'embellissement de notre village. Le principe du concours de maisons fleuries a été reconduit, le jury passera dans le village le 12 août en fin d'après-midi.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DÉMÉNAGÉ

Depuis le 17 décembre dernier, la Communauté de communes PAROVIC « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » a une nouvelle adresse : le 9 Aux Remparts 68250 ROUFACH. Ces nouveaux locaux, plus grands et mieux adaptés, sont localisés dans la maison Wagner, située derrière l'ancien hôtel de ville, en face de l'entrée du Lycée agricole.

Les horaires d'accueil restent inchangés : lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Tel : 03 89 78 51 44 Fax : 03 89 49 64 92
accueil@cc-paysderouffach.fr

LIMITATION DE VITESSE DU SCHLITTWEG

Le chemin rural menant à Rouffach, dit Schlittweg, sera prochainement limité à 30 km/h. Les engins agricoles y sont prioritaires, les autres véhicules ont l'obligation de leur céder la priorité et de leur faciliter le passage.

TRAVAUX ROUTE DE MUNWILLER

Le Département du Haut-Rhin a engagé d'importants travaux de réfection d'ouvrages d'art situés entre le village et la forêt. Un premier ponceau situé avant la voie de chemin de fer, a été remplacé par de nouvelles buses. Quant au pont de la Loh, situé juste avant la forêt, il a subi une cure de jouvence puisque le tablier et le parapet ont été entièrement refaits. La route est à nouveau ouverte à la circulation depuis peu.



Le pont de la Loh

LES THERMOGRAPHIES AERIENNES DES HABITATIONS DE LA COM COM PAROVIC SONT CONSULTABLES SUR INTERNET

Les habitants qui n'ont pas pu assister à la présentation publique organisée par la CC PAROVIC le 15 juin dernier de la **thermographie aérienne** réalisée cet hiver, peuvent maintenant visualiser leur habitation sur le site internet : <http://grandpays.colmar.fr>.

S'agissant d'une vue aérienne, cet outil cartographique (qui s'utilise comme Google Map), permet d'observer les éventuelles déperditions thermiques des toitures.

Les conseillers des Espaces Info Energie (EIE) du territoire sont à la disposition du Public pour analyser les résultats de la thermographie (contact : Coline LEMAIGNAN, Alter Alsace Energie, tél. : 03 89 50 06 20, courriel : eie68@alteralsace.org).

Ces conseillers proposent également un **accompagnement gratuit et personnalisé** pour entreprendre des travaux de rénovation énergétiques et profiter, le cas échéant, de différentes aides financières.

Ce service Public a été mis en place par vos Collectivités locales pour proposer à la population un service de conseil indépendant, sans intérêt économique.

Plus d'info, contactez la Com Com Parovic au : 03 89 78 51 44 ; <http://www.cc-paysderouffach.fr/>

LES FINANCES

TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil municipal a fixé différents tarifs selon le tableau ci-contre :

TARIFS 2016	€
Concession au cimetière - le m ² pour 15 ans	20
Concession au cimetière - le m ² pour 30 ans	40
Concession au columbarium : case pour 15 ans	500
Concession au columbarium : case pour 30 ans	800
Droit d'épandage au jardin du souvenir avec plaque	200
Droit de place : cirque - ventes diverses - marché	14
Photocopie	0.15
Stère de bois en fonds de coupe	16

SUBVENTIONS COMMUNALES VERSEES AUX ASSOCIATIONS ET AUX ÉCOLES

Le Conseil Municipal a attribué une subvention annuelle de

- 270 € à l'Amicale Villageoise, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la Chorale, la Fabrique d'église, le Football Club, l'Union des Anciens Combattants et au Groupe Seniors
- 249 € au football club pour l'encadrement des jeunes licenciés sportifs.
- Enfin un crédit de fonctionnement de 42 € par élève a été attribué à chaque coopérative scolaire ainsi qu'une somme de 14 € par élève pour l'achat d'un cadeau de Noël.

La Commune va également prendre en charge le feu d'artifice qui sera tiré lors de la fête tricolore organisée par le football club le 9 juillet prochain près de la salle des fêtes.

IMPÔTS LOCAUX 2016

La Commune et la Comcom PAROVIC ont maintenu les taux des taxes locales à leurs valeurs de 2015 :

	Commune	Communauté
* Taxe d'habitation	17.79 %	3.16 %
* Taxe sur foncier bâti	9.80 %	1.27 %
* Taxe sur foncier non bâti	59.82 %	6.48 %
* Cotisation Foncière des entreprises	22.84 %	1.13 %
Produit des 4 taxes pour la commune :	186 557€	

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est maintenu à 9%

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET BUDGET PRIMITIF 2016

La colonne « Réalisé en 2015 » représente le compte administratif de l'exercice précédent.

La colonne « Budget 2016 » représente les prévisions budgétaires de cette année

SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Réalisé en 2015	Budget 2016
Charges à caractère général	116 905.69	178 600.00
Charges de personnel	174 860.45	191 300.00
Atténuations de produits	62 296.00	63 500.00
Autres charges gestion courante	79 153.13	81 300.00
Charges financières	0.00	2 300.00
Charges exceptionnelles	670.00	1 000.00
Dépenses imprévues Fonct	0.00	12 581.05
Total des dépenses réelles	433 885.27	530 581.05
<i>Virement à la sect° d'investis.</i>	140 000.00	38 736.71
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>		400.00
Total des dépenses d'ordre	140 000.00	39 136.71
TOTAL DES DEPENSES	573 885.27	569 717.76

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Réalisé en 2015	Budget 2016
Atténuations de charges	13 081.24	13 000.00
Produits des services	17 320.91	26 300.00
Impôts et taxes	300 619.12	288 200.00
Dotations et participations	172 279.00	129 300.00
Autres produits de gestion	17 352.46	7 000.00
Produits financiers	4.99	0.00
Produits exceptionnels	0.00	0.00
Total des recettes réelles	520 657.72	463 800.00
Résultat reporté	159 145.31	105 917.76
TOTAL DES RECETTES	679 803.03	569 717.76

SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Réalisé en 2015	Budget 2016
Immobilisations incorporelles	5 431.43	31 068.57
Subventions d'équipement versées	400.00	0.00
Immobilisations corporelles	11 876.25	157 419.93
Immobilisations en cours	78 048.32	707 948.22
Remboursement d'emprunts		4 000.00
TOTAL DES DEPENSES	95 756.00	900 436.72

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Réalisé en 2015	Budget 2016
Subventions d'investissement	2 178.00	59 000.00
Emprunts et dettes assimilées		377 000.00
Dotations fonds divers réserves	35 925.31	16 000.00
Excédents de fonctionnement	134 997.00	140 000.00
Produits des cessions		1 000.00
Total des recettes réelles	173 100.31	593 000.00
<i>Virement de la section de fonct.</i>		38 736.71
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>		400.00
Total des recettes d'ordre	0.00	39 136.71
Résultat reporté	190 955.70	268 300.01
TOTAL DES RECETTES	364 056.01	900 436.72





Mission d'animation - coordination pour la protection de la ressource en eau du Bassin versant de Guebwiller et environs

Côté jardin : Le paillage des 4 saisons

Le principe : Le paillage de vos massifs et de votre potager est l'une des solutions alternatives au désherbage chimique : il consiste à couvrir le sol ou le pied des plantes avec des matériaux naturels. Il prend la place des herbes spontanées, les empêchant ainsi de germer et de s'installer.

Ses atouts : En préservant des agressions, des conditions climatiques, il favorise la vie du sol et la formation d'humus, améliorant ainsi l'enracinement et la croissance des plantes.



En été, il garde le sol frais et humide : la terre ne se dessèche pas et vous limitez ainsi vos arrosages. Il réduit également les écarts de températures entre la nuit et le jour.

En hiver, le paillage protège les micro-organismes, insectes et autres vers de terre. Il permet aussi de limiter le tassement et la formation d'une croûte superficielle lors de fortes pluies. En se dégradant, la litière apportera des éléments nutritifs aux plantes.

Le printemps venu, vous aurez plus qu'à retirer, à l'aide d'un râteau, le surplus de paillis non dégradé et à le composter. Votre sol est prêt à accueillir vos plantations.

Le choix du paillage :

Différentes possibilités s'offrent à vous :

Sous les massifs, arbustes et haies, utiliser des matériaux de petit calibre, faciles à étaler comme les écorces de feuillus, les paillettes de chanvre ou de lin, les fèves de cacao. L'écorce de conifère a tendance à acidifier le sol, ce qui est dommageable pour certaines plantes ;

Dans les rangs des cultures ou à leur pieds, étaler de la paille de blé, des fougères ou des tontes de gazons sèches ;

Pour les petites surfaces ou les jardinière, préférez les paillis minéraux comme les billes d'argiles ou les déchets d'ardoise ;

Vous pouvez également recycler les feuilles mortes d'arbres et d'arbustes d'ornement, sèches et broyées à l'aide de votre tondeuse, en prenant soin d'éviter les feuilles de fruitiers ou de rosiers malades et les feuilles de noyers ;

Les feutres végétaux en fibre de bois, jute ou chanvre sont également pratiques !

Côté cours : les idées reçues

J'utilise peu de pesticides chez moi, je n'ai donc pas d'impact sur la qualité de l'eau.

Faux – On considère que l'usage des pesticides par les particuliers et les gestionnaires d'espaces sont responsables de **30 à 40% de la pollution de l'eau** par les pesticides bien qu'ils n'utilisent que 10% des produits commercialisés en France. En effet, les zones non agricoles sont particulièrement propices aux transferts d'herbicides vers les eaux (zones pavées, dallées, allées gravillonnées, bords de mur, etc.). De plus, ces produits y sont fréquemment surdosés.

En ville ou dans un jardin, les herbes folles ça fait désordre !

Faux – Dans un jardin, c'est un indicateur de jardin entretenu naturellement, sans produits chimiques. En ville, c'est le signe d'une gestion naturelle des espaces verts. Ces derniers ne sont pas moins bien entretenus mais avec des méthodes alternatives aux pesticides, ils nécessitent des interventions répétées. Pour tous, c'est aussi la garantie d'une eau préservée, car la nappe phréatique n'aura pas été polluée par les produits qui s'infiltreraient profondément dans les sols

Rappel : Loi Labbé : pour les particuliers, l'interdiction de l'utilisation des pesticides d'ici 2020 est avancée au 1^{er} janvier 2019.



Pour plus de conseils sur le jardinage au naturel, rendez-vous sur le site de la FREDON ou auprès de l'une des 43 jardinerie engagée dans la charte « Vos jardinerie vous conseillent pour jardiner au naturel ». <http://www.fredon-alsace.fr/zones-non-agricoles/jardiner-au-naturel-les-enseignes-sengagent/>

Côté nouvelle : le château d'eau du SIPEP de Merxheim – Gundolsheim se fait une beauté

Après la réfection du dôme et la rénovation de la cuve, c'est au tour de la façade.

Vous avez peut-être pu le voir, ces derniers jours, des ouvriers ont effectué des travaux sur une grosse nacelle jaune pouvant se déployer jusqu'à 40 m de haut. Le SIPEP investit régulièrement pour le maintien de ses infrastructures et pour vous garantir une qualité optimale de l'eau.

Côté agenda : le samedi 8 octobre fête de l'eau chez CALEO

Pour les grands et les petits, spectacles pour enfants, construction de gîtes à insectes, découverte des petites bêtes qui peuplent la Lauch, concours de dessins... de 10h à 17h sur le site de CALEO. Venez nombreux !

Si vous désirez des informations sur les actions de la Mission Eau, sur la qualité de l'eau ou sur des astuces pour jardiner sans pesticides, je vous répondrais avec plaisir.

Delphine Mychajlow Animatrice Mission Eau SIPEP de Merxheim-Gundolsheim

Tél. : 03 89 49 75 14 dmychajlow.missioneau@gmail.com

site internet : www.mission-eau-alsace.org

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Vous trouverez ci-après, les résultats des dernières analyses d'eau

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

S.I.P.E.P. MERXHEIM GUNDOLSHEIM

Prélèvement et mesures de terrain du 02/05/2016 à 13h00 réalisé pour l'ARS Alsace par le CAR

Nom et type d'installation : S.I.P.E.P. MERXHEIM TRAITEMENT (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : TRAITEMENT SIPEP MERXHEIM - MERXHEIM (TRAITEMENT S.I.P.E.P. MERXHEIM)

robinet extérieur CHATEAU D'EAU

Code point de surveillance : 0000003898

Type d'analyse : RENF

Numéro de prélèvement : 06800071093

Référence laboratoire : CAN1605-657

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

PLV n° 06800071093

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	17	°C				
Température de l'eau	11	°C				25

PLV n° 06800071093

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
METABOLITES DES TRIAZINES						
Atrazine-déisopropyl	<0,05	µg/l		0,10		
Atrazine déséthyl	<0,02	µg/l		0,10		
Terbutylazin déséthyl	<0,02	µg/l		0,10		
PESTICIDES TRIAZINES						
Atrazine	<0,02	µg/l		0,10		
Cyanazine	<0,02	µg/l		0,10		
Flufenacet	<0,02	µg/l		0,10		
Hexazinone	<0,02	µg/l		0,10		
Métamitron	<0,02	µg/l		0,10		
Métribuzine	<0,02	µg/l		0,10		
Propazine	<0,02	µg/l		0,10		
Sébutylazine	<0,02	µg/l		0,10		
Simazine	<0,02	µg/l		0,10		
Terbutylazin	<0,02	µg/l		0,10		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES						
Diuron	<0,02	µg/l		0,10		

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

GUNDOLSHEIM

Prélèvement et mesures de terrain du 07/03/2016 à 11h05 réalisé pour l'ARS Alsace par le CAR

Nom et type d'installation : GUNDOLSHEIM (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. GUNDOLSHEIM - GUNDOLSHEIM (GROUPE SCOLAIRE LA ROSE DES VENTS)

robinet évier de gauche toilettes filles

Code point de surveillance : 0000002186

Type d'analyse : D1

Numéro de prélèvement : 06800069960

Référence laboratoire : CAN1603-2731

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

PLV n° 06800069960

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	4	°C				
Température de l'eau	9,2	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH			6,5	9,0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,02	mg/LCl ₂				
Chlore total	0,05	mg/LCl ₂				

PLV n° 06800069960

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<2,5	mg/L Pt				15,0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,21	NFU				2,0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	243	µS/cm			200	1100
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,0214	mg/L		2,0		1
Nickel	<1	µg/l		20,0		
Plomb	<0,4	µg/l		10,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,01	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	6	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		



Parc des Collines - Melpark 1
40 rue Jean Monnet 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 17 40 - Fax 03 89 33 17 41
Email : deltarevie@orange.fr
Site internet : <http://www.deltarevie68.fr>

« DELTA REVIE Haut Rhin »

Acteur historique de la téléalarme 68

Née en septembre 1978, l'Association DELTA REVIE Haut-Rhin est sans conteste la pionnière de la téléalarme dans le département du Haut Rhin. Sans équivalent dans le créneau de la téléassistance de proximité, elle bénéficie aux origines d'une situation de quasi-monopole, qui lui permet de dénombrer à ce jour plus de 2.500 abonnés. Son implantation locale très forte, sa pratique du terrain, son déploiement au rythme des évolutions techniques, lui ont permis d'acquérir une expérience unique et une compétence hors-pair qui lui confèrent une place particulière dans la grande famille actuelle des opérateurs du marché, ainsi qu'un rôle de conseil. C'est ce qui lui a valu la reconnaissance d' « ASSOCIATION DECLAREE DE SERVICES A LA PERSONNE ».

DELTA REVIE Haut Rhin, fidèle aux engagements de ses créateurs et à ses fondamentaux de dévouement de générosité, a lié son sort à la sécurisation des personnes âgées, isolées et/ou fragilisées par le handicap. C'est une association de droit local sans but lucratif, dont le fonctionnement repose exclusivement sur le principe du bénévolat. Plus de trente-cinq bénévoles y donnent généreusement de leur temps -plusieurs milliers d'heures de travail annuellement de leurs talents et de leurs compétences afin d'animer le réseau. Cette absence de charges salariales et l'abondement des subventions accordées par les Mairies permettent à DELTA REVIE Haut Rhin de pratiquer des tarifs de location particulièrement attractifs, puisque les allègements de gestion sont intégralement répercutés sur les barèmes pratiqués.



Autre particularité sans précédent ni équivalent au plan national: les abonnés de DELTA REVIE Haut-Rhin sont directement connectés au SAMU 68. Ce partenariat quasi exclusif avec le Centre 15 du GHRMSA a fait l'objet d'une convention signée en son temps avec l'Hôpital Emile MULLER. La bonne connexion des abonnés est vérifiée régulièrement par des tests automatiques de contrôle. En outre, l'Association comporte un service de suites, l'équipe du centre d'appels: des opératrices bénévoles y procèdent à un appel téléphonique, individuel et périodique, de chacun des abonnés, pour s'assurer de la bonne marche de leur émetteur portatif, le fameux «bip-bip» porté au cou ou en bracelet. A cette occasion, c'est un véritable test en grandeur nature qui est effectué, en liaison avec la personne connectée. On ne badine pas avec la sécurité. C'est aussi l'occasion d'échanger quelques mots de cordialité avec chacune et chacun.

Afin d'assurer la relève, l'Association recrute des bénévoles, notamment pour ses services-supports: comptabilité et secrétariat.

Ses portes restent grandes ouvertes à tous ceux qui veulent coopérer à cette belle œuvre. Avis aux bonnes volontés...

Pour contacter DELTA REVIE Haut-Rhin, se renseigner ou pour télécharger des imprimés de demande, un site web a été créé: «www.deltarevie68.fr»

Mise en garde: Méfiez-vous des démarcheurs, en effet l'Association DELTA REVIE ne pratique pas le porte-à-porte et les seuls bénévoles autorisés à intervenir à domicile -en principe les techniciens- sont dotés d'une carte d'accréditation en cours de validité.« DELTA REVIE Haut Rhin »

AVIS AUX PROPRIETAIRES D'ANIMAUX DE COMPAGNIE



Vous possédez un animal de compagnie : chiens, chats, furet, cheval ou poney. Sachez qu'il existe des lois pour les protéger.

A ce jour l'identification par tatouage ou puce électronique est OBLIGATOIRE. C'est un acte vétérinaire à la suite duquel vous recevrez un certificat d'identification de votre animal édité par la Société d'Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD) ou des Haras nationaux pour les chevaux, sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Grâce à ce document vous ferez la preuve, en cas de perte ou de vol, que vous êtes bien le propriétaire de l'animal.

La prolifération anarchique des chats est la conséquence de la non stérilisation de vos chats. Vous êtes responsables de la descendance de vos animaux.

STERILISEZ vos matous et vos minettes. Plus de bagarre, plus de hurlement, plus de mauvaises odeurs, moins de maladies, moins d'abandons. Vos chats seront moins vagabonds, plus affectueux, meilleurs chasseurs de souris et moins gênants pour vos voisins.

Vous aimez vos chats ? Stérilisez-les.

Depuis 2007, l'agence Sous Mon Toit Colmar est une entreprise de services à la personne qui répond aux besoins des ménages, des familles. Tout d'abord spécialisée sur la garde d'enfants à domicile, Sous Mon Toit a ensuite élargi ses compétences en proposant de l'aide au ménage et repassage, un service d'accompagnement des personnes handicapées et une aide aux seniors.

Aujourd'hui, la société Sous Mon Toit connaît un large succès et s'est implantée dans plus de 80 villes sur tout le territoire français. Elle doit sa réussite aux deux principes forts qui font l'essence même de la société : fiabilité et efficacité. Les familles savent qu'elles peuvent faire confiance à Sous Mon Toit et que les prestations demandées seront réalisées conformément à leurs attentes.

Pour encore plus de services, nous assumons totalement la qualité d'employeur auprès de nos intervenants qui sont nos salariés et qui bénéficient ainsi de l'assurance de l'entreprise.

Sous Mon Toit est donc la solution de confiance et de qualité à tous vos besoins au quotidien. Tout est mis en œuvre chez Sous Mon Toit pour que vous soyez satisfaits de nos prestations.

Les intervenants de Sous Mon Toit sont des professionnels recrutés, formés, expérimentés, motivés et compétents. Pour chaque catégorie de services nous vous proposons un personnel différent et qualifié. Nos auxiliaires parentales, nos aides ménagères ou nos auxiliaires de vie sont embauchées en CDI par Sous Mon Toit.

Sous Mon Toit s'adapte en fonction de vos besoins : souplesse, adaptabilité, écoute et compréhension sont des bases importantes du métier de services.

Chez Sous Mon Toit vous n'êtes pas un numéro de dossier, vous êtes une personne unique avec des besoins spécifiques.



Claudine ROCHE
Assistante d'agence

Sous Mon Toit Colmar

11 Place du Capitaine Dreyfus
68000 Colmar

m : claudine.roche@sousmontoit.fr

t : 03 89 80 18 43

w : www.sousmontoit.fr

Conseil départemental



Haut-Rhin

ViaTrajectoire : pour faciliter les recherches et les inscriptions en maison de retraite

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, depuis un peu plus d'un an, les Alsaciens ont accès au site internet ViaTrajectoire (<https://trajectoire.sante-ra.fr>)

Ce service en ligne offre un gain de temps considérable. Un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic alors qu'un dossier papier doit être déposé auprès de chaque maison de retraite. Le site comptabilise aujourd'hui plus de 10 000 utilisateurs.

Les Haut-Rhinois sont de plus en plus nombreux à s'inscrire depuis leur domicile. Aujourd'hui, toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à ViaTrajectoire et 85 % d'entre elles ont déjà finalisé des admissions sur le site.

Le Conseil départemental du Haut-Rhin, partenaire de ce projet, propose avec ViaTrajectoire l'accès à un annuaire complet des maisons de retraite, une inscription facilitée.

Retrouvez toutes les informations pratiques concernant ViaTrajectoire sur le site internet du Conseil départemental du Haut-Rhin (www.haut-rhin.fr)



sophia

Pour mieux vivre avec une maladie chronique

Connaissez-vous sophia, le service d'accompagnement de l'Assurance Maladie pour mieux vivre avec une maladie chronique ?

Le service sophia aide les personnes diabétiques à limiter les conséquences de la maladie sur leur quotidien.

Un accompagnement personnalisé

Des informations régulières, des conseils pratiques, des témoignages de patients... et un soutien au téléphone par des infirmiers-conseillers en santé.

Un service gratuit et sans engagement

Si vous êtes concerné(e) par l'accompagnement proposé par le service sophia, connectez-vous sur votre compte ameli sur ameli.fr pour vous inscrire.

> En savoir plus : ameli-sophia.fr.

Diabète



sophia

Le service d'accompagnement pour mieux vivre avec une maladie chronique.

Pour en savoir plus : 0811 709 709

Plus d'un appel pour répondre à vos questions

ameli-sophia.fr

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LA LIGUE CONTRE LE CANCER - QUETE 2016

Les équipes de quêteurs bénévoles sont passées dans les foyers au courant du mois de Mars 2016 pour collecter les dons pour la **Campagne 2016** de la *Ligue contre le Cancer - Comité du Haut-Rhin*.

La recette de la quête 2016 d'un montant de **2612.00 €** a été remise à la Ligue contre le Cancer dont le siège est à «*la Maison de la Ligue & des patients*» à Colmar au 11, rue Camille Schlumberger.

Je tiens à remercier vivement :

Tous les « **quêteurs** » qui ont répondu favorablement à mon appel.
Sans eux cette quête ne pourrait se faire.

La **Municipalité** qui a donné l'accord pour ce passage dans les foyers.

Tous les **généreux donateurs** qui ont réservé un bon accueil aux quêteurs.

Les cinq groupes de deux personnes qui ont quêté dans notre village, étaient composés de :

- Althaus Micheline - Lombard Danielle
- Schermesser Dominique - Entzmann Eliane,
- Krafft Annette - Gwinner Mireille,
- Heyberger Estelle - Daller Danielle,
- Wagner Hélène - Félix Hannauer

Le Comité du Département du Haut Rhin et son Président le Docteur Bruno AUDHUY remercient également tous les donateurs et quêteurs pour leur précieux soutien.

Ritter Marie Louise, Déléguée de Gundolsheim

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION FONCIERE

L'Association Foncière de Remembrement de Gundolsheim a tenu récemment sa 1ère Assemblée Générale à la salle des fêtes en présence d'une vingtaine de membres. Les associations syndicales sont tenues d'organiser une Assemblée Générale tous les 2 ans. L'Association Foncière s'occupe de l'entretien des chemins et tous les propriétaires de terrains, compris dans le périmètre remembré, en sont d'office membres.



NOUVELLES DES SAPEURS POMPIERS

Tous prêts pour le Gundo'bylette
Vintage Festival !

L'organisation du festival va bon train, le
programme est bouclé.

Il ne reste plus qu'aux habitants à rechercher
leur vieille 103, ressortir leurs pattes d'éph
pour venir participer à un saut dans le temps en
flânant à travers le marché vintage ou en
s'éclatant à une folle course de brouettes, d'un
lancer de schloppa ou en admirant des voitures
anciennes lors de l'exposition.

Guinguette ou Rock ? Chacun aura sa soirée,
son concert, à deux endroits différents dans le
village !

Pour vous restaurer les pompiers vous proposent leur traditionnelle soirée pizza !!!!!

L'amicale vous attend nombreux les 6 & 7 août près de la salle des fêtes.



Dans le cadre de notre fête Gundo'bylette nous aimerions faire une photo avec tous les habitants du village comme cela se faisait d'antan. Alors nous vous donnons rendez-vous à tous : dimanche 7 août à 17h près de la salle des fêtes.

PROGRAMME DE LA FETE GUNDO'BYLETTE LES 6 ET 7 AOUT 2016 PRES DE LA SALLE DES FETES :

☆☆☆
Gundo'bylette

Samedi 6 août

Vintage Festival

- 14h** Course de brouettes
(Port du casque obligatoire)
- 16 h 30** Course de sacs à patates
- 17 h 30** Quiz apéro
- 18 h 30** Soirée pizza
- Toute l'après-midi** Lancer de Schloppa (pantoufles)

**Marché vintage
Ordi'nosaure & jeux d'antan**

Pour votre plaisir, le groupe Groove Heart
jouera pour vous toute l'après-midi!

De 20h30 à 1h30

Soirée Guinguette
avec
Le Trio Florival

20h-21h & 22h-23h

Soirée Rock
avec
The Hook

Magicien ambulant de 19h à 22h

☆☆☆
Gundo'bylette

Dimanche 7 août

Vintage Festival

- 10h** Exposition de youngtimers
(voitures anciennes)
- 14 h** Course de lenteur avec solex,
mobyette, vélomoteur etc.
(Port du casque obligatoire)
- 15 h** Course de brouettes
(Port du casque obligatoire)
- 16 h** Remise des prix
- Toute la journée** Lancer de Schloppa
(pantoufles)

Marché vintage & jeux d'antan

De 13h à 17h

Ambiance assurée par
DJ Vladimir Spoutnik

TARIFS

Course de brouettes / 2€ Course de lenteur / 2€ Lancer de Schloppa / 2€
Inscriptions sur place

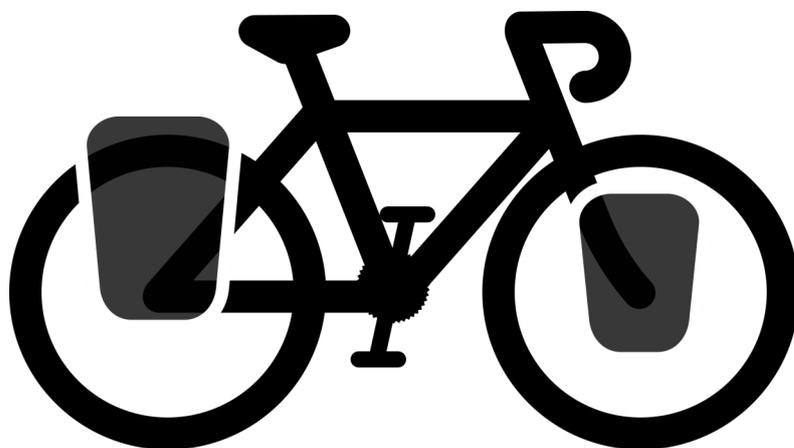
Venez nombreux !

AMICALE VILLAGEOISE GUNDOLSHEIM

L'Amicale Villageoise vous informe que deux nouvelles activités se sont rajoutées à celles déjà existantes. Il s'agit de :

L'**activité cyclotourisme**, réservée aux habitants de Gundolsheim qui a débuté en juin 2016, selon l'information transmise dans chaque boîte aux lettres.

Cette activité a pour but de proposer des sorties adaptées à tous niveaux et en toute convivialité les **mardis et dimanches de 9h00 à 12h00**, suivant un tableau-calendrier qui sera disponible sur le présentoir de la Mairie. Le rendez-vous pour le départ est donné près de la salle des fêtes.



M. BAUGENEZ Guy, responsable, reste à votre disposition pour tout renseignement et inscription à cette activité. Tél. 03.89.78.59.66 - email : baugenez.guy@neuf.fr Adresse : 3, rue des Noyers Gundolsheim, et il espère voir de nombreux adhérents qui n'hésiteront pas à enfourcher le vélo en espérant que le soleil voudra se montrer bien vite.

L'Atelier de loisirs créatifs : Création d'un atelier de loisirs créatifs pour les enfants de 6 à 11 ans, à partir de la rentrée scolaire 2016. "**Le CréAtelier**" ouvrira ses portes en septembre 2016, le **samedi de 9h30 à 11h30**, pour 2 à 3 ateliers par mois, dans la salle Sainte Agathe.

Au menu : activité de création d'objets décoratifs ou pratiques, des thèmes pour filles et garçons, travail sur papier carton tissu, découpages collages peintures, compositions avec des éléments de la nature ou recyclés "brico-récup".

Suite au sondage remis à chaque parent, une dizaine d'enfants sont déjà intéressés et il resterait encore environ 5 places de disponibles.

Inscription annuelle avec une participation aux frais de 50 euros.

Renseignements auprès de Karine GOGUILLON au 06.65.52.19.21

Email : lecreatelier.gundolsheim@yahoo.fr

Un mot de la Section Théâtre de l'amicale villageoise :

Nous avons eu la chance de vivre, encore une fois, une très belle saison de théâtre. En effet, plus de 1100 personnes sont venues assister et s'amuser avec nous dans la salle des fêtes du village. Il semble que les spectateurs aiment venir rigoler à Gundolsheim et apprécient particulièrement la prestation de la troupe des enfants et l'esprit familial qui règne au sein de notre troupe.

Nous avons eu le plaisir de verser cette année la somme de 1250 Euros à la Ligue contre le cancer ainsi que 250 Euros à l'école de Gundolsheim pour le voyage de classe à la Renardière, auquel ont participé plusieurs enfants qui se sont investis dans la troupe des jeunes.

Nous remercions celles et ceux qui sont venus nous applaudir cette année encore et avons hâte de les retrouver l'année prochaine.

Un grand merci aux responsables de chaque activité et aux Membres du Comité, qui donnent de leur temps et permettent ainsi aux habitants de se retrouver, en toute convivialité et bonne humeur, dans chacune des 7 activités : Marche, Broderie, Théâtre, Informatique, La Rose des Vents, le cyclotourisme et le CréAtelier.

Claude RITTER, Président



NOUVELLES DU FOOTBALL CLUB DE GUNDOLSHEIM

Une nouvelle saison vient de s'achever. L'équipe 1 n'aura pas atteint son objectif qui était la montée en Promotion. Un départ complètement raté avait compromis toute chance d'accession. Malgré quelques belles séries, l'équipe 1 n'a jamais pu rattraper au peloton de tête. Elle termine à la 7^e place. L'équipe 2 a assuré son maintien en pyramide B, un an après son accession, en se classant 9^e. La surprise est venue de l'équipe 3. Cette équipe était destinée à des joueurs qui souhaitaient se faire plaisir le dimanche matin. En obtenant de très bons résultats dès l'entame du championnat, les joueurs ont senti qu'ils pouvaient jouer un bon coup. Finalement une victoire lors de l'ultime rencontre leur a permis de décrocher la première place. Ce qui leur permet d'accéder en D1 de la pyramide B. Bravo à tous les joueurs et dirigeants pour cette performance. L'équipe 4 au sein de laquelle évoluaient des jeunes et des moins jeunes a terminé 5^e. Le championnat de cette équipe a été tronqué suite aux forfaits généraux de 5 équipes.

L'équipe des U18 après une belle saison en championnat termine sur le podium. Ils se sont classés 3^e. A noter également le beau parcours effectué en Coupe. Les U11 ont connu quelques soucis d'effectif mais lors des matchs les jeunes pousses ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes.

Nous allons à présent préparer la saison 2016-2017 afin de pouvoir démarrer sereinement. A noter également que les jeunes intégreront l'Entente Vallée Vignoble qui sera composée de plusieurs clubs : FC Rouffach – FC Wintzfelden-Osenbach, AS Vallée Noble, AS Pfaffenheim et le FC Gundolsheim. Tous ces clubs connaissent des problèmes d'effectifs au niveau des équipes de jeunes. La création de cette Entente permettra ainsi aux jeunes de poursuivre la pratique du football.

Les manifestations extra sportives sont également en préparation. Nous vous donnons rendez-vous pour la Nuit Tricolore du 9 juillet, ainsi que pour notre Marché aux Puces qui se déroulera le 10 juillet.

Je tenais à remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour le club, les partenaires et la Municipalité pour leur soutien.

La saison 2016-2017 débutera par le 1^{er} tour de la Coupe de France le 14 aout. La reprise du championnat interviendra début septembre.

Très bonnes vacances à tous, en espérant que le soleil sera de la partie durant cette période estivale.

Le Président, Stéphane ABT



Equipe 3 – Champion D2B Groupe D – Saison 2015-2016

LA FABRIQUE DE L'ELISE SAINTE AGATHE

Après vingt-huit ans de bénévolat en tant que trésorier du conseil de Fabrique de l'église Sainte-Agathe de Gundolsheim, Daniel Muré a souhaité passer le relais. Il a intégré le conseil en novembre 1988 et a été élu au poste de trésorier dès janvier 1989 sous la présidence de Jean Schermesser, entouré par le curé Hett et le maire Gilbert Schermesser. Il a œuvré activement à l'embellissement de l'église, dont le dernier gros chantier a été la rénovation de la sacristie, et a participé à l'organisation de toutes les manifestations paroissiales, les repas asperges, les soirées tartes flambées et les journées choucroute. Le conseil de Fabrique actuel présidé par Sylvie Duprat, assistée du curé Winckler, du maire Didier Violette et les membres du conseil ont remercié Daniel Muré pour toutes ces années de dévouement à la paroisse et pour la bonne tenue des comptes et bilans. Lors de la réunion du jeudi 2 juin, Dominique Schermesser a été élue par le conseil de Fabrique pour lui succéder.



Le chantier de la Sacristie est désormais terminé. L'installation d'étagères et le réaménagement des lieux est en cours. Nous remercions de tout cœur tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce projet et ont ainsi contribué à la sauvegarde de notre patrimoine culturel de Gundolsheim. Un grand merci à la municipalité pour son soutien et sa réactivité dans un climat de fraternelle collaboration.

Pour faire face à toutes les dépenses courantes relatives à l'entretien de notre belle église Sainte Agathe, et afin de pouvoir réaliser bientôt un nouveau projet de sauvegarde nous vous proposons de participer nombreux à la : **Journée Choucroute le Dimanche 6 Novembre 2016**. Chacune des fêtes paroissiales est l'occasion de passer une belle journée dans une ambiance conviviale. L'équipe des bénévoles, à pied d'œuvre depuis de nombreuses années, fera le maximum pour assurer le succès de cette journée. Nous tenons à les remercier toutes et tous pour leur dévouement et leur disponibilité.

Information : Toutes les réalisations de l'église ne sont possibles que grâce à des généreux donateurs. Les offrandes des quêtes ne suffisent pas et ne sont pas toutes à destination de notre église paroissiale car elles peuvent être reversées par exemple soit au diocèse, soit pour soutenir une mission, lors de notre fête patronale. Si vous souhaitez soutenir notre église paroissiale, merci d'envoyer vos dons libellés à l'ordre du Conseil de Fabrique de Gundolsheim afin qu'ils puissent être affectés directement et exclusivement à la rénovation et l'entretien de l'église de Gundolsheim. Un reçu fiscal peut vous être délivré dès 15 euros de don.

Annnonce : Si vous souhaitez intégrer la sympathique équipe des bénévoles, vous pouvez vous adresser à la Présidente ou à l'un des membres de la Fabrique de l'Eglise. Nous serions très heureux de vous accueillir. Fraternellement,

Sylvie DUPRAT 03.89.49.74.97 Présidente

Dominique SCHERMESSER 03.89.49.61.76 Trésorière

Eliane KAUFFMANN 03.89.78.59.05 Secrétaire

Sylvie CASTELLANO Assesseur

Jean BEDARD Assesseur



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS LOCALES

- Samedi 9 juillet : Soirée tricolore du Football Club
- Dimanche 10 juillet : Marché aux puces du football club
- Samedi 6 et
dimanche 7 août : GUNDO'BYLETTE Vintage Festival et Soirée Pizza
des sapeurs pompiers
- Dimanche 6 novembre : Repas Choucroute de la Fabrique d'Eglise
- Dimanche 13 novembre : Commémoration de l'Armistice et Ste Barbe
- Dimanche 11 décembre : Fête de Noël des aînés à la salle des fêtes

6 & 7 août
GUNDOLSHEIM

Gundo'Bylette

Vintage Festival

- Course de brouettes
- Course de lenteur (solex, mobylette...)
- Lancer de Schloppa - Magicien
- Expo véhicules anciens
- Marché vintage - DJ Sputnik
- Guinguette avec Le Trio Florival
- Concert Rock avec The Hook

Programme complet sur 

 Gundo'Bylette

Soirée Pizza, buvette & Petite Restauration

Entrée ★★★★★
GRATUITE

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gundolsheim